

MAIRIE DE RUELLE SUR TOUVRE

RESERVATION DU CENTRE CULTUREL - THEATRE JEAN FERRAT

A faire parvenir au service vie associative/culturelle  
**au plus tard dans les 3 semaines, à compter de la date de la réservation**

Mairie de Ruelle sur Touvre (16600) BP 30053 ☎05 45 65 89 37 📧 a.lebeau@ville-ruellesurtouvre.fr

**Mr. et/ou Mme.** .....  
Représentant de l'association (à compléter uniquement pour les associations) .....  
Adresse .....  
Numéro de téléphone ..... adresse mail : .....

**OBJET DE LA LOCATION :**

Nature de la manifestation : .....

Nombre de personnes susceptibles de participer ou d'assister à la manifestation .....

Références de l'assurance Responsabilité Civile Défense et Recours de l'emprunteur : .....

N° de police..... **attestation d'assurance en cours de validité à fournir.**

**CENTRE CULTUREL/SALON**

**DATE ET HEURE D'UTILISATION :**

Du ..... de .....h..... Au ..... à ..... h.....

Utilisation de  la sonorisation : nombre de micros : .....  l'office

**MODALITES FINANCIERES :**

L'occupation aura lieu :  à titre gratuit  
 à titre payant pour un montant de :

	Vin d'honneur, CA, AG et autres manifestations limitées à la demi-journée	Autres manifestations (repas, bal, mariage, concours de belote, loto...)		Forfait technique (pose micro, sono ...)	Forfait manutention (enlèvement des blocs podiums...)
		1 JOUR	2 JOURS		
COMMUNE	165 €	250 €	380 €	25 €	200 €
HORS COMMUNE	250 €	375 €	570 €	25 €	200 €

Chèque de caution de 800 € à verser à la signature de la convention.

**THEATRE JEAN FERRAT**

**DATE(S) ET HEURE(S) D'UTILISATION**

**REPETITION :** le ..... de .....h..... à .....h.....

**SPECTACLE :**

HORAIRES D'OCCUPATION : le ..... de .....h..... à .....h.....

HORAIRES MANIFESTATION : le ..... de .....h..... à .....h.....

**L'utilisateur de la salle s'engage à embaucher un agent de sécurité incendie et aide à la personne (SSIAP) à l'occasion de la tenue de sa manifestation.**

**Un devis signé d'embauche d'un agent SSIAP devra être présenté au moment de la signature de la convention de location de la salle.**

**L'embauche d'un agent SSIAP est une obligation qui incombe à l'organisateur de manifestation.**



**MODALITES FINANCIERES\***

	MANIFESTATIONS A BUT LUCRATIF		MANIFESTATIONS A BUT NON LUCRATIF		UTILISATION DU SALON A TITRE D ANNEXE DU THEATRE	
	1 JOUR	2 JOURS	1 JOUR	2 JOURS	1 JOUR	2 JOURS
COMMUNE	650 €	900 €	600 €	800 €	165 €	165 €
HORS COMMUNE	950 €	1 250 €	800 €	1 100 €	165 €	165 €

FORFAIT REGIE	A cocher
Projection-débat, conférence	75 €
Théâtre amateur	150 €
Galas de danse, arbres de Noël, comédie musicale, cabaret	300 €

(\*) Le régisseur du théâtre communal est obligatoirement présent dans la limite de 10h sur la journée.  
Chèque de caution de 1 600 € ou 2 400 € à verser à la signature de la convention

Je soussigné.e, ..... m'engage en mon nom personnel (ou au nom de l'association) à utiliser les locaux et le matériel, conformément aux prescriptions du règlement général d'utilisation annexé à la présente demande de réservation.

Fait à ....., le .....20.....

Signature,